#### PROCÈS-VERBAL

# UNIVERSITÉ DE MONCTON CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA RECHERCHE

Le 11 juin 2021, 13 h 30 Réunion par vidéoconférence

## <u>Présences</u>:

Étienne Dako (Sc. des aliments, de nutrition et d'études familiales)

Benoit Doyon-Gosselin (Vice-doyen désigné)

Anik Dubé (Science infirmière)

Hesamoddin S. Esfahani (Arts et sc. sociales :

sciences sociales)

Caitlin Furlong (étudiante)

Étienne Hébert Chatelain (Sciences)

Penelopia Iancu (Travail social)

Philippe Jacquin (Sciences de l'éducation)

Érik Labelle Eastaugh (Droit)

Simon Lamarre (Sciences)

Benoit Landry (Ingénierie)

Samantha Langis (étudiante)

Francis LeBlanc (Président)

Michel Léger (Sciences de l'éducation)

Nabil Nahas (Administration)

Xavier Robichaud (Shippagan)

Annie Roy-Charland (Psychologie)

Stephen Wyatt (Edmundston)

Selma Zaiane-Ghalia (Kinésiologie et loisir)

# **Absences:**

À déterminer (Administration)

Andrea Cabajsky (Arts et sc. sociales : sciences humaines, langues, linguistique et littérature)

Habib Hamam (Ingénierie)

Monique Richard (Arts et sc. sociales :

beaux-arts)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 30.

Le doyen souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres, soit Xavier Robichaud, représentant du campus de Shippagan qui remplace Marie-Hélène Thibault, et Benoit Doyon-Gosselin, vice-doyen désigné qui remplace François Vigneau.

#### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modifications à l'ordre du jour :

- Ajout du point 8 « Déroulement des réunions du Conseil de la FESR ».
- Ajustement de la numérotation des points subséquents.
- Ajout du point 9.1 « Annonces des programmes de financement ».
- Ajout du point 9.2 « Journées de la relève en recherche ».

#### R-01-CFESR-210611

(Iancu/Hébert Chatelain)

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 MARS 2021

#### R-02-CFESR-210611

(Wyatt/Iancu)

« Que le procès-verbal de la réunion du 19 mars 2021 soit adopté tel que présenté. »

ADOPTÉE
1 abstention

# 3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 MARS 2021

### [4.1] Professeurs associés

Les recommandations ont été acheminées au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

# [5.] Modification des programmes de maîtrise en orientation et de maîtrise ès arts en orientation – rétroaction de la Faculté des sciences de l'éducation

Une lettre a été envoyée au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche recommandant qu'une évaluation externe de ces deux programmes soit effectuée dès que possible.

#### [7.] Informations

Les Journées des études supérieures et de la recherche (JESR), qui ont eu lieu virtuellement pour la première fois cette année, ont connu un grand succès.

Une vingtaine de participantes et participants se sont joints à la discussion virtuelle avec le président du CRSH, monsieur Ted Hewitt, le 1<sup>er</sup> avril. La FESR partagera la présentation avec les membres du Conseil.

# 4. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE

Le vice-doyen désigné présente six demandes de statut de professeur associé et deux demandes de chercheur associé.

#### 4.1 PROFESSEURS ASSOCIÉS

#### R-03-CFESR-210611

(Doyon-Gosselin/Wyatt)

« Que le statut de professeur associé au Secteur Sciences soit accordé à monsieur Jacques Gagnon pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### R-04-CFESR-210611

## (Doyon-Gosselin/Lamarre)

« Que le statut de professeur associé au Département d'informatique de monsieur Lutful Karim soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023). »

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### R-05-CFESR-210611

(Doyon-Gosselin/Lamarre)

« Que le statut de professeur associé à l'École de kinésiologie et de loisir soit accordé à monsieur Martin Lavallière pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024). »

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### R-06-CFESR-210611

(Doyon-Gosselin/Wyatt)

« Que le statut de professeure associée à l'École de kinésiologie et de loisir soit accordé à madame Avril Mansfield pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024). »

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### R-07-CFESR-210611

(Doyon-Gosselin/Esfahani)

« Que le statut de professeur associé au Programme de la maîtrise en études de l'environnement de monsieur Doug Swain soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024). »

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Conseil examine la demande de madame Marion Tétégan Simon, directrice de la recherche à l'Institut de recherche Valores. On note que son dossier de renseignements professionnels contient des publications douteuses. La liste des publications sera envoyée à Victoria Volkanova à la Bibliothèque Champlain pour vérification. La FESR informera l'unité de toute référence à une publication associée à un éditeur malhonnête dans le dossier de madame Tétégan Simon.

### 4.2 CHERCHEURS ASSOCIÉS

#### R-08-CFESR-210611

(Doyon-Gosselin/Dubé)

« Que le statut de chercheur associé au Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie soit accordé à monsieur Mario Chiasson pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024). »

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### R-09-CFESR-210611

#### (Doyon-Gosselin/Lamarre)

« Que le statut de chercheuse associée à l'École de foresterie de madame Stéphanie Landry soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023). »

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 5. COMITÉ SPÉCIAL SUR LES PROCÉDURES D'ÉVALUATION DES CONCOURS INTERNES DE FINANCEMENT ET CRÉDITS DE DÉGRÈVEMENT – PROPOSITION DE MODIFICATION DU DESCRIPTIF DU CONCOURS RÉGULIER DE SUBVENTION DE RECHERCHE

Suite à la dernière réunion, le doyen invite les membres à faire part de leurs commentaires quant aux modifications suggérées au concours régulier. On demande de modifier la définition de nouvelles professeures et nouveaux professeurs afin qu'elle couvre à la fois les professeures et professeurs réguliers et temporaires sans rendre préjudice aux professeures et professeurs temporaires qui n'auraient pas été admissibles au concours régulier pour une certaine période dû à la courte durée de leur contrat. Parmi les modifications suggérées, on augmente le montant maximum de cette subvention et les critères d'admissibilité et d'attribution sont modifiés. En contrepartie, le Conseil exige une augmentation du nombre de subventions stratégiques.

#### R-10-CFESR-210611

(Zaiane-Ghalia/Lamarre)

« Que la modification au descriptif du concours régulier de subvention de recherche soit adoptée avec des modifications mineures et que le nombre de subventions stratégiques soit augmenté. »

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le doyen apportera les modifications demandées au descriptif du concours et le fera circuler aux membres afin de s'assurer que ce soit conforme aux discussions. Le Comité spécial sur les procédures d'évaluation des concours internes de financement et crédits de dégrèvement continuera son travail avec les autres concours de financement de la FESR et présentera les modifications à une prochaine réunion.

#### 6. PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE DONALD-J.-SAVOIE

À la suite de dons de monsieur Donald J. Savoie et de l'Institut Donald-J.-Savoie, l'Université de Moncton a créé le Prix d'excellence en recherche Donald-J.-Savoie qui a été décerné pour la première fois en 2020. Un dossier a été reçu à la suite d'un appel aux candidatures. Après évaluation de ce dossier, le Comité de sélection recommande unanimement d'accorder le prix au professeur Michel Cardin.

#### R-11-CFESR-210611 (Wyatt/Dako)

« Que le Prix d'excellence en recherche Donald-J.-Savoie 2021 soit accordé au professeur Michel Cardin du Département de musique. »

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 7. INFORMATIONS

# 7.1 LETTRE DU DOYEN DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES – PRÉOCCUPATIONS PROFESSORALES

Le doyen demande aux membres de prendre connaissance de la lettre du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, monsieur Jean-François Thibault, afin de les sensibiliser au respect des particularités disciplinaires. Monsieur Thibault sera invité à la réunion du Conseil de la FESR en septembre afin d'en discuter.

# 7.2 FORMULAIRE D'ÉVALUATION DE THÈSE (ÉTIENNE HÉBERT CHATELAIN)

Étienne Hébert Chatelain suggère certains changements aux formulaires ES2C-4 Rapport d'un membre du jury d'une thèse de 2<sup>e</sup> cycle et ES3C-8 Rapport d'un membre du jury d'une thèse de 3<sup>e</sup> cycle. Le doyen demande au membre d'envoyer les suggestions au vice-doyen désigné. Ce point sera traité au Comité d'étude et de révision avant de revenir au Conseil.

## 8. DÉROULEMENT DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA FESR

Les membres sont en accord de continuer les réunions du Conseil de la FESR par vidéoconférence (Microsoft Teams) pour l'année 2021-2022.

#### 9. AUTRES

#### 9.1 ANNONCES DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT

On demande à la FESR de créer un organigramme des financements principaux. Le doyen va consulter la conseillère principale à la recherche et la directrice du Bureau de soutien à l'innovation afin de voir la possibilité de créer une telle liste.

## 9.2 JOURNÉES DE LA RELÈVE EN RECHERCHE

L'Acfas organisera les Journées de la relève en recherche qui auront lieu virtuellement du 25 au 29 octobre 2021. L'Université de Moncton sera l'hôtesse de cet évènement. Les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs seront invités à participer à une vingtaine d'activités de formation en ligne, de discussion et de réseautage. La FESR assumera les frais d'inscription à cette activité pour les 20 premières inscriptions de l'Université de Moncton. Thèsez-vous organisera une retraite d'écriture suivant ces journées.

Le doyen remercie les membres pour l'excellent travail effectué durant l'année et il encourage ceux et celles dont le mandat se termine de le renouveler.

Le doyen et les membres du Conseil remercient chaleureusement François Vigneau pour le travail admirable accompli durant ses mandats comme vice-doyen à la FESR et pour son grand dévouement dans les divers dossiers qu'il a pilotés. Les membres du Conseil lui souhaitent une bonne année administrative.

# 10. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 25.

Préparé par Natalie C. Boudreau Secrétaire de la réunion